

OFFRE D'EMPLOI

Référent(e) Accueil, Boutique et Billetterie (homme/femme) à Lessay

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche est située dans le département de La Manche, qui compte 22 378 habitants sur 30 communes. C'est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui compte près de 140 agents travaillant dans l'un des trois pôles de proximité : le pôle « administratif » et siège social à La Haye, le pôle « politiques publiques » à Lessay et le pôle « services à la population » à Pérriers. Pour son service **Tourisme, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche est à la recherche d'un référent Accueil (homme/femme) pour son office de tourisme : la Maison des Loisirs et de la Découverte.**

MISSIONS

Missions principales

Accueil des visiteurs et gestion de l'accueil, boutique et billetterie

Détails des missions (liste non exhaustive)

- Assurer la gestion de l'accueil et de l'information de la Maison des Loisirs et de la Découverte (qualité, boutique, Billetterie, classement et label),
- Organiser et coordonner le fonctionnement des bureaux d'informations touristiques,
- Recruter, encadrer et gérer l'équipe des saisonniers en lien avec la responsable de service,
- Accueillir, informer et conseiller le public (accueil physique, téléphonique et numérique),
- Gérer la boutique et commercialiser les produits et services de la Maison des Loisirs et de la découverte
- Assurer la mise en ligne des événements/animations sur le site internet
- Assurer le suivi de régie de recettes du service tourisme
- Gestion d'un portefeuille sur la base de données (Tourinsoft)

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION SOUHAITÉE ET EXPÉRIENCE : BTS Tourisme ou autres diplômes ou expériences dans le secteur du tourisme

COMPÉTENCES REQUISSES

Savoirs :

- Connaissance de l'environnement institutionnel du tourisme et des nouveaux enjeux de ce secteur d'activité

- Bonnes connaissances qualitatives et quantitatives de l'offre touristique du territoire

- Appétence pour les jeux de société

Savoir-faire :

- Maîtrise de l'anglais indispensable
- Maîtrise de l'orthographe
- Maîtrise des outils numériques : tourinsoft, wordpress

- Souriant et dynamique
- Sens du service public
- Rigueur, Esprit d'équipe et d'initiative
- Sens de l'organisation
- Capacité d'anticipation
- Capacité d'encadrement
- Polyvalence

Savoir-être :

- Excellent sens du contact et bonne présentation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Date de publication : 25 octobre 2024

Date limite de candidature : 22 novembre 2024

Date prévue du recrutement : 07 janvier 2025

Type de recrutement : contrat de droit public d'un accroissement temporaire d'activités d'une durée de 1 an

Lieu d'affectation : Lessay

Temps de travail : Temps complet à 35h/semaine avec travail le samedi matin et week-end occasionnel

Rattachement hiérarchique : Responsable de service tourisme

Fonctions d'encadrement : Non

Interlocuteurs internes : Elus communautaires et services communautaires

Interlocuteurs externes : Acteurs touristiques, visiteurs

Avantage(s) : Chèques déjeuners et COS

Exigences demandées : Permis B obligatoire

Accompagnement à l'installation : Attitude Manche accompagne les personnes et familles souhaitant s'installer dans la Manche – <https://www.attitude-manche.fr/audace/>

Découvrir le territoire communautaire : cartinfo.cocm.fr

CANDIDATURE

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser à Monsieur Henri LEMOIGNE, Président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. Vous pouvez envoyer votre candidature par voie postale (Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, 20 rue des Aubépines 50 250 LA HAYE) ou par mail à r.h@cocm.fr. **Informations complémentaires** : Ce poste est susceptible d'être occupé par un agent contractuel en application de l'article 3-2 ou de l'article 3-3, 2^e de la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.